

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 51 (1915)

Heft: 23

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

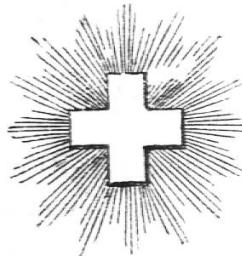
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LI^{me} ANNÉE

N^o 23



LAUSANNE

5 Juin 1915

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'Ecole réunis.)

SOMMAIRE : *L'instituteur et la guerre: Culture latine et culture nationale.* — *Chronique scolaire: Vaud. Neuchâtel. Genève. Jura bernois. Berne.* — *Nouveauté pédagogique.* — *Le mot pour rire.* — **PARTIE PRATIQUE:** *Récitation.* — *Leçons pour les trois degrés: La rivière (Vocabulaire. Elocution. Orthographe. Rédaction).* — *Grammaire.* — *L'enseignement expérimental de l'agriculture.*

L'INSTITUTEUR ET LA GUERRE

Culture latine et culture nationale.

La conclusion de l'article que M. Paul Chapuis a consacré ici même¹ à la culture latine et dans laquelle il proclame avec René Doumic la nécessité du retour aux études et à l'idéal classiques m'a laissé, je l'avoue, quelque peu sceptique.

Non pas qu'au point de vue purement français peut-être, un mouvement dans ce sens ne soit pas au fond, sinon justifié, du moins fort explicable: c'est le propre des drames historiques, des bouleversements sociaux comme celui auquel nous assistons depuis huit mois de remettre les choses en question, de susciter un monde de problèmes et de donner une acuité nouvelle à ceux qu'on avait pu croire en voie de solution. Mais je me suis demandé si, pour nous autres Suisses romands, qui ne saurions oublier du reste que nous sommes Latins et qui savons à quoi ce titre nous oblige, je me suis demandé si pareille nécessité s'imposait néanmoins, si ce «retour» ne serait pas plutôt quelque recul, si, là aussi, nous devions, le cas échéant, suivre notre grande ainée d'outre-Jura, si notre vrai devoir n'était pas, au contraire, de parachever dans l'autre sens l'œuvre qui n'est que commencée.

¹ Voir *Éducateur* du 3 avril.

Que l'enseignement du français soit dans une mauvaise passe et qu'une baisse générale dans la possession de la langue se manifeste depuis nombre d'années, je n'aurai garde de le nier. Mais peut-être erre-t-on quelque peu lorsqu'on en recherche les causes. L'expérimentation de méthodes nouvelles, la surcharge incessante des programmes scolaires, surtout du côté des sciences, m'apparaissent un peu comme les grands coupables. Quant au latin, bien que pour la formation du style il ne soit pas sans valeur, je doute que l'irrespect qu'on a osé lui témoigner depuis un certain temps y soit cependant pour beaucoup.

Remarquez du reste que lorsqu'on jette l'anathème sur les langues étrangères et qu'on les accuse de ne pouvoir subsister au programme qu'au détriment d'une autre branche, le malheureux lésé n'est pas celui que vous auriez pu croire, ce n'est pas le français, mais le latin ! C'est lui surtout qu'on a en vue, c'est lui qu'on veut favoriser. Son étude n'est donc pas un moyen, mais un but. Il ne s'agit pas surtout de donner une base historique à la grammaire française, d'éclairer et de préciser le sens des mots de notre langue moderne. Ce qu'on veut c'est cultiver les classiques latins, c'est acquérir la culture latine.

Il est loin de ma pensée de vouloir dénigrer, si peu que ce soit, l'avantage d'une telle culture. Découverte d'horizons nouveaux, enrichissement de l'esprit de jugement, compréhension meilleure de l'art, voilà certes des apports dont on ne saurait sans partialité méconnaître la haute valeur. Mais, outre que le but de l'éducation n'est pas un fauteuil d'académicien, qui ne voit qu'à trop se cantonner chez ces classiques, on n'aboutisse à de l'exclusivisme ? Car, on aura beau faire, on n'empêchera pas le passé d'être le passé et le présent d'être le présent. A trop étudier le premier, on risque d'oublier le second, avec ses exigences et ses réalités immédiates. Si l'homme n'a pas changé depuis l'antiquité, les hommes eux l'ont fait, et les Italiens d'aujourd'hui ne sont pas les Romains de jadis, pas plus que l'Allemagne de Bethmann-Hollweg n'est la Germanie des Nibelungen. Les Français ne sont que trop enclins à oublier cela et l'ont parfois, hélas, payé bien cher !

Au reste, cette culture de l'esprit que procure la fréquentation

des classiques latins, est-il impossible de l'acquérir par un autre moyen ? N'y aurait-il donc qu'une seule manière de « faire ses humanités » et ne pourrait-on pas concevoir aussi des humanités modernes ? Est ce que les langues modernes, est-ce que Gœthe et Schiller, Shakespeare et Lord Byron, Dante et Leopardi, pour ne citer que ceux-là, n'auraient pas aussi en eux cette humanité et cette beauté qu'on loue tant chez les anciens ?

On proclame la faillite de l'enseignement des langues vivantes : de ce qu'on a pu se tromper dans la marche à suivre, il ne s'en suit pas forcément qu'on doive désespérer, et l'on n'interrompt pas le voyage pour un faux pas. Croit-on d'ailleurs que si l'on apportait à cet enseignement le même soin et surtout le même temps consacrés à celui des langues mortes, le résultat n'en serait pas tout autre ? « Un peu de chaque chose, et rien du tout » disait déjà Montaigne en critiquant l'enseignement superficiel pratiqué de son temps. La critique subsiste. Il faudrait donc savoir choisir, abandonner résolument les langues mortes partout où elles empiètent sur le domaine des vivantes; se donner tout entiers à une ou deux de celles-ci, en poursuivre l'étude sans hâte, avec méthode, ayant toujours en vue la compréhension de leurs chefs-d'œuvre et par suite celle du génie particulier de la race qui les a produits.

Que la naturelle, et à bien des égards regrettable, répulsion des Français vis-à-vis des langues étrangères et spécialement de l'allemand ait été encore accrue par les événements actuels, certes, la chose est fort compréhensible. Dans l'angoisse, l'âme d'un peuple se retire en soi, cherche à se pénétrer mieux de son génie propre, veut vivre plus intensément, veut être davantage elle-même. Mais après ? Après, c'est la vie normale qui renait, et avec elle, la nécessité de mieux connaître soit l'allié, dont on veut conserver l'amitié, soit l'ennemi, que l'on redoute encore. Car, combien n'avait-elle pas raison, cette dame française qui disait dernièrement : « C'est maintenant surtout que je ferai apprendre l'allemand à mes fils ! » Ainsi, ni la culture anglaise, ni la culture allemande ne peuvent être étrangères aux Français de demain.

Pour nous Suisses romands, la leçon de la guerre, pour s'atta-

cher à d'autres raisons, n'en est pas moins semblable. Si quelque mésentente à failli se glisser entre nous et nos confédérés de langue allemande, c'est que surtout nous nous méconnaissions, c'est que nos intelligences et nos cœurs n'avaient pas assez fraternisé. Nous avions bien l'accord extérieur, mais nous n'avions pas l'accord intime. Il faut réformer tout cela. Il faut que nous allions plus à eux et qu'ils viennent plus à nous. Et pour cela, de notre côté, enseignons avant tout leur langue à nos enfants dès que la langue maternelle aura en eux des bases sûres; mais n'en restons pas là, la langue n'est pas l'âme; lisons ensemble leurs écrivains, leurs poètes, puisque ce sont ceux-là qui sont les porte-drapeaux de l'idée, les traducteurs de l'âme populaire; sachons les faire aimer si possible dès l'école primaire; leurs pages les plus belles et les plus vraiment suisses, traduites en bon français, ne sauraient-elles trouver place dans nos manuels de lecture? Et qu'aucun collégien désormais ne puisse se vanter de connaître Horace et Virgile, alors qu'il n'a pas lu Keller, Meyer, Spitteler ou le Tessinois Chiesa. Connaissons-nous d'abord entre Suisses; et puis après, s'il y a du temps de reste, remontons vers le passé.

La guerre qui sévit a fait naître une haine effroyable entre les champions des deux races de qui nous tenons. Mais tout espoir d'un rapprochement futur serait-il défendu? Y a-t-il donc opposition irréconciliable entre un renforcement du sentiment de la nationalité ou de la race et une collaboration des nations dans un but de progrès humain et de vie meilleure? Et cette collaboration, comment serait-elle rendue possible, si les nations, tout en restant elles-mêmes, se refusaient à connaître les autres, à rechercher en elles l'élément qui rapproche?

Quant à nous, Suisses, quoi qu'il en soit, nous ne saurions renoncer à cet idéal, puisqu'il est la condition même de notre existence et que nous cessons d'être Suisses du jour où nous n'y croyons plus. Et si l'on vient nous dire que nous nous faisons illusion à nous-mêmes, que notre petite patrie n'est rien moins qu'une expression géographique ou économique qui disparaîtra tôt ou tard, que cet idéal n'est qu'un intérêt déguisé, une tentative de justification de notre existence comme nation, nous répondrons

que l'histoire politique et religieuse de la Suisse, depuis un siècle, nous fait non seulement un droit mais un devoir de croire à cette fraternité entre les races et entre les croyances religieuses. Nous croyons, sans fatuité de notre part, qu'un vivant exemple d'union par-dessus les préjugés héréditaires est nécessaire à l'avenir de la civilisation. Et nous voulons accomplir la parole de cet autre prophète que fut Victor Hugo :

La Suisse dans l'histoire aura le dernier mot !

Edm. PIGUET.

CHRONIQUE SCOLAIRE

VAUD. — **Cours de voix.** — M. E. Barblan donne à l'Université, depuis le 4 mai, un cours d'éducation de la voix, spécialement destiné aux étudiants en théologie. Voici en quels termes M. Barblan a annoncé son cours d'un nouveau genre :

« J'ai remarqué combien peu sont connus les principes d'une bonne émission vocale. D'une part, la culture de l'organe vocal n'est guère enseignée ; d'autre part, les traités d'émission vocale fourmillent de tant d'erreurs ! J'ai obtenu du Département de l'Instruction publique l'autorisation de présenter à nos étudiants, spécialement à ceux de théologie, le résultat de mes recherches et de mes expériences. Ayant souffert d'un enseignement mal compris, je me sens une responsabilité vis-à-vis de ceux dont la voix est le principal instrument de travail, et je considère comme mon devoir de faire reconnaître, à ceux pour lesquels la voix est un grand moyen d'action, en quoi consiste une bonne émission vocale, et comment l'émission peut être améliorée. »

Un tel cours ne serait-il pas aussi de la plus grande utilité à l'Ecole normale ?

L. G.

** **Médecins des écoles.** — La Commission scolaire de la Tour-de-Peilz félicite la Municipalité d'avoir créé l'an dernier le poste de médecin des écoles et d'y avoir appelé M. le Dr Bettex. Ce dernier a examiné chez lui, pendant les neuf derniers mois, soixante-cinq enfants qui présentaient des troubles de la vue, de l'ouïe et de la respiration et, après avoir avisé les parents, leur a fait suivre le traitement nécessaire. Il a été frappé du nombre des anomalies de la vue, en particulier de la *myopie* et de l'*astigmatisme* (courbure irrégulière de la cornée), quarante paires de lunettes ont dû être prescrites. Fait intéressant : c'est dans les classes moyennes que la vue est la meilleure ; elle a eu le temps de s'affiner, mais pas encore de se fatiguer. En outre, M. le Dr Bettex constate que la dentition de la gent écolière est fort défective et il rend les parents attentifs aux inconvénients et même aux dangers d'un tel état de chose.

Toutes les localités ne devraient-elles pas être tenues de créer un poste permanent de médecin officiel des écoles ? Nous croyons qu'il y aurait là un très grand avantage pour la santé de nos écoliers.

L. G.

NEUCHATEL. — Le dimanche 9 mai dernier, à Serrières, dans une émouvante cérémonie scolaire, à laquelle s'est associée la population tout entière, les autorités scolaires ont célébré les vingt-cinq années de labeur persévérant de M. Ulysse Matthey, notre collaborateur et vieil abonné.

Pendant ce quart de siècle, ce digne instituteur qui avait déjà enseigné plusieurs années à la Brévine, est resté fidèle à son poste et a donné, sans compter, son intelligence et son cœur à sa belle tâche d'éducateur de la jeunesse du pittoresque village industriel.

La superbe montre offerte à M. U. Matthey, dans cette circonstance, porte la dédicace suivante :

A. Mr U. MATTHEY, INSTITUTEUR A SERRIÈRES,

23 septembre 1889 — 1914

Les habitants reconnaissants.

GENÈVE. — **Bibliothèque.** — Le Département de l'Instruction publique de notre canton vient d'ouvrir une bibliothèque réservée spécialement à l'usage du Corps enseignant primaire. Il a existé autrefois une bibliothèque de ce genre; depuis qu'elle fut supprimée, à la suite de diverses circonstances, on a eu maintes fois l'occasion de le regretter et on a reconnu peu à peu la nécessité d'en reconstituer une nouvelle. Chaque institution d'instruction publique possède sa bibliothèque et il est naturel que le corps enseignant primaire ait également la sienne.

Le Département a donc décidé de la créer, après avoir consulté la Conférence des inspecteurs et les groupements intéressés à la question, de sorte qu'aujourd'hui ce service est organisé. Il en est à ses débuts, mais les vitrines renferment déjà un bon nombre de livres de valeur.

La bibliothèque sera ouverte à tous les membres du corps enseignant primaire, de l'école enfantine et des écoles secondaires rurales, y compris les stagiaires et les fonctionnaires retraités. Jusqu'à nouvel avis, elle bornera son activité au service de consultation et de lecture sur place aussi bien pour les ouvrages de fonds que pour les périodiques; quant au prêt à domicile, il commencera dès que le nombre des volumes le permettra. Les périodiques, dont la liste se trouve affichée dans la salle, sont choisis surtout parmi ceux qui ont trait au mouvement pédagogique, littéraire et scientifique.

En ce qui concerne les heures d'ouverture, elles n'ont été adoptées qu'à titre d'essai: les locaux seront ouverts le jeudi de 9 h. à midi et de 2 à 5 h. et les autres jours (sauf le dimanche) de 4 h. 1/2 à 6 h. 1/2. Pour les vacances, on prévoit un horaire spécial.

Une commission consultative est chargée de s'occuper du bon fonctionnement de la bibliothèque. Parmi ses membres figurent un représentant de la Conférence des inspecteurs, un délégué de la section des messieurs de l'Union des instituteurs primaires genevois, une déléguée de la section des dames, un délégué de la Société pédagogique genevoise et une déléguée de l'Union amicale des maîtresses d'école enfantine. C'est cette commission qui présentera les propositions d'acqui-

sition de livres et de périodiques au Département et qui pourra porter à sa connaissance les vœux du corps enseignant.

La bibliothèque a été ouverte, pour la première fois, le vendredi 14 mai. Elle est située dans le bâtiment occupé par le Département de l'Instruction publique, mais possède son entrée spéciale.

Modeste à ses débuts, la nouvelle bibliothèque s'enrichira avec les années et ne peut manquer de devenir un instrument de travail utile pour le corps enseignant genevois.

JURA BERNOIS. — Subventions communales aux écoles libres. — Le 22 décembre 1912, l'assemblée municipale de Porrentruy, sur la proposition d'un citoyen, décida de porter de 4500 à 5000 francs, dans le budget de 1913, le crédit affecté à la gratuité du matériel d'enseignement. Dans la pensée de l'auteur de la proposition, l'augmentation de 500 francs était destinée à être versée à l'école dite du Couvent, qui est un établissement libre, de caractère confessionnel, pour faciliter à celui-ci l'acquisition du matériel scolaire.

Le Conseil d'Etat bernois, sur la plainte de quelques électeurs, cassa la décision communale en se basant sur le principe qu'il n'est pas permis de subventionner des écoles confessionnelles au moyen des deniers publics.

Plusieurs catholiques de Porrentruy introduisirent, auprès du Tribunal fédéral, un recours de droit public contre la décision gouvernementale, disant qu'elle violait l'autonomie communale et qu'elle supprimait le droit de la commune de s'administrer elle-même, dans les limites de sa compétence.

Le Tribunal fédéral a, dans la grande majorité, rejeté le recours. Dans les considérants, cette autorité judiciaire estime que, d'après la législation scolaire bernoise actuelle, le subventionnement des écoles libres n'est pas autorisé. Il n'est fait d'exception que pour les « écoles privées qu'on a dû créer à cause de la différence de langue ou de la difficulté des chemins ». Cette condition ne s'applique évidemment pas à l'école du Couvent de Porrentruy. Un membre de la haute cour de justice a fait remarquer que toute école non publique et non soumise à la surveillance de l'Etat ne répond pas à l'art. 27 de la Constitution fédérale.

Une minorité du Tribunal fédéral voulait admettre le recours. Elle prétendait que la législation bernoise ne défend pas absolument de subventionner les écoles confessionnelles. L'important n'est pas le caractère laïque ou confessionnel, public ou privé de l'établissement, ni la surveillance de l'Etat, mais plutôt l'application du programme de l'Etat que l'école du Couvent met bien à la base de l'enseignement.

H. GOBAT.

BERNE. — Interpellation Boinay. — M. Boinay a demandé au Grand Conseil du canton de Berne ce qu'il comptait faire, contre la Société bernoise des instituteurs, en vue de sauvegarder, aux communes, la liberté qui leur a été octroyée pour la nomination de leurs instituteurs.

L'interpellation est dirigée ouvertement contre la Société bernoise des instituteurs, à laquelle elle reproche de s'être immiscée d'une façon illégale dans le droit de vote des communes. Le Comité central de la société susnommée est néanmoins à même de prouver, avec pièces à l'appui, qu'il ne s'est jamais écarté du terrain de la libre assistance permise par la loi.

La discussion sur cette question ayant été ajournée, nous nous abstenons pour le moment de toute autre communication ; par contre, nous défendrons, calmement et objectivement, le point de vue du corps enseignant, dans une publication que nous adresserons à la presse en temps opportun.

Le Secrétariat de la Société bernoise des instituteurs.

Souvenir de l'exposition nationale suisse..— Il y a six mois que notre belle Exposition nationale a clos ses portes. Elle a résisté aux bouleversements soulevés par les conflagrations internationales et s'est maintenue comme un fier et vibrant symbole de l'activité et de l'énergie du peuple suisse. Elle restera donc doublement chère au cœur de chacun de ceux qui l'ont visitée. Plus d'un de ses admirateurs qui, pendant sa visite à l'Exposition, aura omis de se procurer les imprimés officiels, voudra cependant les acheter après coup afin de conserver un durable souvenir de cette grande manifestation nationale et de se procurer un précieux matériel d'adresses.

Les six catalogues sont bilingues — allemand et français. Ils ne constituent pas seulement un matériel d'adresses et de renseignements de première valeur ; mais les introductions qui précèdent chaque groupe, écrites toutes par des personnes autorisées, en font aussi une véritable encyclopédie de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et de l'économie politique et sociale de notre pays.

La lecture du « Guide de l'Exposition » rafraîchira chez tous les admirateurs de notre belle Exposition les moments inoubliables qu'ils passèrent à la visiter.

Quant aux cartes postales officielles, les dessins dus au crayon d'artistes de valeurs tels que A. Tièche, R. Munger, Wyss, ont fixé sur le carton des vues variées et pittoresques de l'Exposition.

Tous les imprimés de l'Exposition nationale suisse peuvent être obtenus à des prix très réduits, d'après le prix courant détaillé que l'on peut se procurer auprès de l'Administration des imprimés de l'Exposition nationale suisse — — Ausstellungsfeld, Berne.

*** **Grindelwald.**— L'instituteur d'Itramen, dans l'arrondissement scolaire de Grindelwald, M. Jean Wagner, n'a pas été entravé dans son travail, comme beaucoup de ses collègues, par la mobilisation. Le 31 mars dernier, il s'est retiré de l'enseignement, a régularisé son dernier registre scolaire, auquel il a ajouté les paroles suivantes :

« Dieu soit loué et remercié ! Il m'a fait la grâce de pouvoir enseigner pendant cinquante ans dans la même salle d'école. Je le prie de me conserver son aide et son appui pour le reste de mes jours et pour l'éternité. » H. GOBAT.

NOUVEAUTÉ GÉOGRAPHIQUE

Schweizerischer Schulatlas für Mittelschulen. III^e édition (avec une carte de la Palestine en plus), publiée par la Conférence suisse des Chefs de Départements de l'instruction publique. Winterthour, Cartographia. 1915.

LE MOT POUR RIRE.

L'eau sert à abreuver l'homme et les animaux ; elle est beaucoup plus nuisible que toutes les autres liqueurs !

— Bataille de Laupen : 1500 hommes jonglaient le champ de bataille !

(*Compositions d'élèves, communiqué par Mlle L. P.*)

PARTIE PRATIQUE

RÉCITATION

Il faut travailler.

Jeune écolier, qui boudes sur ton livre,
Et qu'un effort de l'esprit fait gémir,
Sache bien que ce n'est pas vivre
Que boire, manger et dormir.

L'oisif est moins qu'un caillou de la rue
Bouchant l'ornière, au coin de quelque mur,
Lorsque la pioche ou la charrue
L'ont déterré du sol obscur.

Nous sommes nés pour l'action féconde.
Jeune écolier, regarde autour de toi,
Et dis-moi combien, dans le monde,
Du travail méprisent la loi.

Si ta maman eût voulu ne rien faire,
Tu n'aurais point ton gentil sarrau noir,
Et, sans le labeur de ton père,
Tu manquerais de pain ce soir.

Jeune écolier, dont la demeure est close,
Sans le maçon, tu coucherais dehors.....
L'on n'obtient ainsi toute chose
Qu'au prix souvent de mille efforts.

Dès maintenant, jeune écolier, travaille.
Sois courageux (il le faut, tu le dois),
Pour faire, vaille que vaille,
OEuvre de l'esprit et des doigts.

(*De la Famille à la Patrie.*)

MAX TIPLE.

LEÇONS POUR LES TROIS DEGRÉS

La rivière.

Prendre pour base de ces leçons la rivière (ou le ruisseau) qui passe dans (ou près de) la localité. Autant que possible, faire sur place de nombreuses observations; les compléter en classe par des lectures et des gravures.

VOCABULAIRE: La rivière, le ruisseau, le torrent, le fleuve, le canal, le cours d'eau, l'affluent, le confluent; — l'eau, la source, le lit, le cours, le fil de l'eau, le courant, le flot, le remous, le tourbillon, la chute, la cascade, l'écume, la crue, la baisse, le débordement, l'inondation, l'embouchure; — la rive, la berge, le méandre, la digue, le gué, le quai, le barrage, l'écluse, le chemin de halage, la

turbine, le pont, la passerelle ; — en amont, en aval, à niveau ; — le saule, le roseau, le jonc, l'osier, le nénuphar ; — la libellule, le héron, la poule d'eau, le martin-pêcheur, la loutre, l'écrevisse, le poisson ; — la barque, le canot, la péniche, le chaland, le remorqueur ; — le batelier, le timonier, le marinier, le passeur, l'éclusier, le pêcheur, le garde-pêche, le baigneur, le nageur. (*Expliquer tous les mots.*)

Familles de mots : *Rive* (latin *ripa*), rivière, rivage, riverain, ripuaire (qui habite sur les bords d'une rivière), rivulaire (petit ruisseau) ; — arriver, arrivée, arrivage. — *Inondation* (de *onde*, flot), ondée, ondoyer, ondoyer, ondulation, ondulatoire, inonder.

Homonymes : *Cours*, mouvement de l'eau ; *cours*, durée (au cours de la journée) ; *cours*, suite de leçons ; *cours*, traité scientifique ; *cours*, prix des marchandises, taux de l'argent ; *cour*, espace clôturé dépendant d'une habitation ; *cour*, ensemble des courtisans ; *cour*, tribunal (cour d'assises) ; *court*, verbe courir ; *court*, d'une faible longueur.

ELOCUTION : Indiquez tout ce que l'on voit au bord de la rivière ? dans la rivière ? sur la rivière ? — Indiquez les plantes qui vivent au bord de la rivière ? les animaux ? — Indiquez ce que l'on entend au bord de la rivière ? — Indiquez les animaux qui vivent dans la rivière ? — D'où vient la rivière ? — Où va la rivière ? — Comment s'appelle l'endroit où commence la rivière ? où finit la rivière ? — Nommez des maisons (des localités) en amont ? en aval ? — Indiquez comment peut être la rivière ? (Lente, rapide, torrentueuse, sinuose, grosse, profonde, à sec, gelée, trouble, claire, flottable, navigable, canalisée). — Que fait la rivière ? (Elle coule, creuse, ravine, déchasse, renverse, tourbillonne, arrose, irrigue, baigne, grossit, déborde, inonde, ravage, charrie, emporte, se gèle, baisse, tarit). — Combien la rivière a-t-elle de berges ? — A quoi servent les digues ? les ponts ? les passerelles ? les quais ? les barrages ? les écluses ? les chemins de halage ? — Où se trouvent les chutes ? les gués ?

ORTHOGRAPHE : **Notre rivière.**

Notre rivière prend sa source au pied de la montagne. Elle coule dans une grande forêt, puis au milieu de belles prairies. Les petits oiseaux chantent sur les arbres qui la bordent. Les poissons nagent dans ses eaux claires.

Notre rivière au printemps.

Au printemps, notre rivière coule entre deux berges fleuries. De grands peupliers ombragent son flot. Des oiseaux font leurs nids dans les roseaux et dans les joncs. Des poissons rapides montent et descendent le courant. Des petits enfants, heureux de vivre, courent sur les bords de la rivière.

L'eau courante.

Sur la terre, l'eau symbolise le mouvement ; elle coule et coule toujours, sans répit, sans fatigue. Joyeux, le mince filet d'eau bondit de cascavelle en cascavelle, se mêle au torrent impétueux, puis au fleuve calme et puissant, pour se perdre enfin dans la mer immense et mystérieuse. — E. RECLUS.

Le chaland.

Sur les eaux tranquilles du canal, entre les berges verdoyantes et le double rideau des peupliers, glisse doucement, silencieusement, la lourde barque chargée jusqu'au bord. Deux forts chevaux marchent à pas lents sur le chemin de halage et tirent le chaland au moyen d'un long câble. Le timonier, dans le bateau, pousse la barre du gouvernail. — CH. DELON.

L'éclusier.

Au premier appel, l'éclusier court à l'écluse et tourne la manivelle qui lève la vanne. L'eau s'échappe en ruisseau d'abord, puis à torrents ; et ce sont, au-dessous, dans le bassin, des écumes qui dansent, des remous qui tourbillonnent, une vraie tempête entre deux portes. Puis la colère s'apaise et, sur la nappe sans rides, le bateau glisse avec lenteur.

Une petite rivière.

L'étroite rivière moussait, grognait, bouillonnait et filait dans son lit d'herbes, sous une voûte de saules. Les grosses pierres arrêtant le cours avaient autour d'elles un bourrelet d'eau, une sorte de cravate terminée en nœud d'écume. Par places, des cascades d'un pied, souvent invisibles, faisaient sous les feuilles, sous les lianes, sous un toit de verdure, un gros bruit colère et doux. Puis, plus loin, les berges s'élargissant, on rencontrait un petit lac paisible où nageaient des truites parmi toute cette chevelure verte qui ondoie au fond des ruisseaux calmes.

— GUY DE MAUPASSANT.

VOCABULAIRE : *Moussait*, faisait de l'écume ; *filait*, coulait rapidement ; *lit*, creux où coule un cours d'eau ; *voûte*, espace fermé dans la partie supérieure ; *bourrelet*, garniture en forme d'anneau ; *liane*, plante sarmenteuse et grimpante ; *colère*, substantif employé comme adjectif ; *ondoie*, qui ressemble à l'onde en mouvement.

Les moulins à eau.

Oh ! ces humbles moulins à eau, perdus dans les plis des gorges boisées, et que remplacent malheureusement presque partout les grands moulins de commerce, comme ils sont délicieusement situés, et quel charme ils donnent au paysage ! Perchés à chevauchons sur le ruisseau, à cent pas des prés, ils élèvent leurs bâtiments moussus à l'ombre des saules et des peupliers blancs qui élancent leurs fûts sveltes et minces jusqu'à une grande hauteur. Les cimes feuillues se rejoignent au-dessus de l'eau somnolente du bief, où se réflètent nettement des enchevêtrements de branches et des coins de ciel. — A. THEURIET.

VOCABULAIRE : *Moulins de commerce*, mis par la vapeur ou l'électricité ; à *chevauchons*, tout au bord, par-dessus ; *leurs fûts*, leurs tiges droites ; *l'eau somnolente*, qui semble dormir, dont rien ne ride la surface (comparer avec eau dormante, eau courante) ; *bief*, petit ruisseau, canal conduisant à une usine l'eau de la rivière.

Le marinier.

Singulière existence que celle du marinier ! Toujours en voyage, jamais pressé d'arriver, il coule sa vie sur l'eau sans s'éloigner de la terre ; il n'a point de mai-

son sur le sol ferme, il n'habite aucun pays ; il passe de fleuve en fleuve et de canal en canal. Voyez à l'arrière de la barque, la petite cabine de bois avec sa porte, sa fenêtre, son tuyau de poêle ; c'est le foyer errant du batelier. Sa femme et ses enfants y demeurent ; la marinière y fait la cuisine, surveille ses petits, lave, étend son linge à sécher sur des cordes. Ont-ils quelque aisance ? la barque est bien peinte et coquette ; il y a des fleurs aux fenêtres et parfois un tout petit jardin à côté, un jardin flottant, un parterre qui se promène. — CH. DELON.

Le ruisseau.

C'était un heureux ruisseau ; il n'avait absolument rien à faire que couler, rouler, être limpide, murmurer entre des fleurs et des parfums. Mais les cieux et la terre sont envieux du bonheur et de la douce paresse.

Il ne tarda pas à venir dans le pays un brave homme, que je vis plusieurs fois rôder sur ses rives vertes, du côté où il se jette dans le fleuve. Cet homme ne me fit point l'effet d'y rêver ou d'y chercher des rimes ou des souvenirs, ou d'y endormir ses pensées au murmure de l'eau.

« Mon ami, disait-il au ruisseau, tu es là à te promener, à te prélasser, à chanter, à faire envie ; moi je travaille, je me fatigue. Il me semble que tu pourrais bien m'aider un brin ; c'est pour un ouvrage que tu ne connais pas, mais je te l'apprendrai ; tu seras bien vite au courant de la besogne. Tu dois t'ennuyer d'être comme cela à ne rien faire. Cela te distraira de faire des limes et de repasser des couteaux. »

Bientôt une roue, des engrenages, une meule furent apportés au ruisseau. Depuis ce temps il travaille ; il fait tourner une grande roue, qui en fait tourner une petite, qui fait tourner la meule. Il chante encore, mais ce n'est plus cette chanson monotone et heureusement mélancolique. Il y a des cris et de la colère dans sa chanson d'aujourd'hui. Il bondit, il écume, il travaille, il repasse des couteaux. Il traverse toujours la prairie et mon jardin, puis l'autre prairie ; mais, au bout, l'homme est là qui l'attend et le fait travailler.

Je n'ai pu faire qu'une chose pour lui : je lui ai creusé un nouveau lit dans mon jardin, de sorte qu'il y serpente plus longtemps et en sort plus tard ; mais il n'en faut pas moins qu'il finisse par aller repasser ses couteaux.

Pauvre ruisseau ! tu n'as pas assez caché ton bonheur sous l'herbe ! tu auras murmuré trop haut ta douce chanson ! — D'après ALPHONSE KARR.

RÉDACTION : La rivière.

SOMMAIRE : L'eau. — Les rives. — Les animaux. — La vie au bord de la rivière.

SUJET TRAITÉ : La sécheresse a fait baisser le niveau de la rivière. L'eau, pure comme du cristal, coule lentement et sans bruit. Je vois le gravier du fond et de petits poissons, argentés par le soleil, qui se poursuivent, rapides comme des flèches. Gazonnés et fleuris, les bords de la rivière reçoivent l'ombre des grands arbres. Peupliers, saules, osiers, roseaux et joncs y poussent pêle-mêle. Les libellules et martins-pêcheurs volent avec rapidité. L'hirondelle légère rase l'eau et happe les moucherons au passage. Un pêcheur à la ligne, immobile comme une

statue, surveille le flotteur qui repose sur l'eau. Quant à moi, je passe au bord de la rivière une heure délicieuse.

La rivière.

SOMMAIRE : Vous avez observé la rivière. Parlez de son flot, de ses rives, du paysage qu'elle traverse, des services qu'elle rend.

SUJET TRAITÉ : Au cours d'une promenade, j'ai suivi le cours de la rivière et l'ai bien regardée.

J'ai pris plaisir à voir l'eau pure, légèrement égratignée par de petits oiseaux au vol rapide. J'ai jeté quelques miettes de pain aux poissons qui accouraient en hâte.

Les rives de cette rivière sont riantes, égayées par de fraîches fleurettes, bordées par de grands roseaux branlants et par des arbres aux branches pendantes. Un peu de gravier constitue par places des sortes de plages. En d'autres endroits, le flot vient se heurter contre un chapelet de pierres polies.

De part et d'autre de la rive, ce ne sont que champs cultivés, jardins potagers, gras pâturages ombragés de bosquets d'arbres. Au loin, c'est la montagne d'où descendent les petits ruisseaux.

C'est la rivière qui donne la fertilité à toute la plaine. C'est elle aussi qui, là-bas, fait mouvoir le moulin à eau. Quelquefois elle grossit, se fâche, et commet quelques dégâts. Mais le plus souvent elle est calme et bienfaisante.

Je sais nager.

SOMMAIRE : Où et comment j'ai appris à nager. — Les premiers essais maladroits. — Enfin, le succès.

SUJET TRAITÉ : Chaque jour, depuis qu'il fait chaud, je vais me baigner dans la rivière avec mes camarades. Presque tous savaient nager et je désirais beaucoup en faire autant. Mon ami Louis m'a enseigné les mouvements nécessaires, d'abord à sec sur la berge de la rivière. Dans l'eau ce n'était pas si facile, et, au début, j'ai dû boire, involontairement, plus d'une gorgée. Mais Louis m'encourageait et me soutenait de la main. Peu à peu, je parvins à régler mes mouvements et à avancer un peu. Enfin, depuis hier, je sais nager, non pas encore comme un poisson, mais je puis me hasarder seul et je suis fier de mes progrès.

Au bord de la rivière.

SOMMAIRE : Racontez une promenade que vous avez faite au bord de la rivière entre deux points bien déterminés.

Utilité de la rivière.

SOMMAIRE : Elle emmène l'eau tombée en trop grande abondance. — En temps de sécheresse, elle arrose et fertilise les terres qu'elle traverse. — Elle transporte certains matériaux, certaines marchandises. — Elle fait mouvoir la roue des moulins et de nombreuses usines. Son courant peut être transformé en électricité, source de force, de chaleur, de lumière.

Le travail du ruisseau.

SOMMAIRE : Indiquez comment un ruisseau est mis dans l'obligation de travailler. Prenez pour modèle de votre description la charmante dictée : *Un ruisseau*, d'après Alphonse Karr.

Une noyade.

SOMMAIRE : Pendant une promenade au bord de la rivière, un enfant tombe à l'eau. — Un pêcheur l'en retire. — Racontez le fait et expliquez quels moyens on a employés pour ramener l'enfant à la vie.

SUJET TRAITÉ : Samedi dernier, nous étions allés, plusieurs camarades et moi, nous promener au bord de la rivière. Nous y arrivions à peine, lorsque nous entendîmes de grands cris poussés par un petit garçon qui venait de tomber dans l'eau et que le courant entraînait.

Un pêcheur, attiré par les cris, se jeta vivement à l'eau sans même enlever ses vêtements. Il nagea vivement vers le milieu de la rivière et réussit à saisir le petit garçon au moment où il disparaissait sous les flots. Il le ramena sur la berge. Mes camarades voulaient aussitôt le transporter vers le village, mais je leur expliquai qu'il fallait avant tout combattre l'asphyxie. M'adressant à Pierre, je lui dis : « Fais avec tes habits un petit coussin, de manière que la tête du noyé soit un peu plus élevée que son corps. Quant à toi, Jules, élève-lui les bras au-dessus de la tête et rabaisse-les en les serrant un peu au corps. Moi, je vais lui faire des tractions de la langue. » Le pêcheur avait dû partir changer de vêtements et avertir les parents. Nous restâmes un grand quart d'heure sans voir remuer le noyé, et nous commençions à nous inquiéter lorsqu'il ouvrit enfin les yeux.

Aussitôt la joie nous envahit. Quelques instants après, les parents arrivèrent. Une angoisse terrible se lisait sur leurs visages. Ils trouvèrent leur fils ranimé. Ils nous remercièrent avec effusion des soins que nous avions donné à notre petit camarade. J'étais très heureux d'avoir retenu les bonnes leçons de notre maître qui nous avait indiqué quels étaient les premiers soins à donner aux noyés.

Une inondation.

SOMMAIRE : Le cri d'alarme. — L'inondation. — Les maisons évacuées. — Les secours. — La lutte contre le fléau.

SUJET TRAITÉ : Pendant la nuit, un cri d'alarme est jeté. La rivière si calme, si régulière en temps ordinaire, monte avec une inquiétante rapidité. Le tocsin sonne ; les pompiers accourent et bientôt toute la population est au bord de la rivière où l'eau monte, monte toujours. Les flots pressés assiègent les berges et bientôt les submergent ; les voici déjà qu'ils envahissent, malgré tous les efforts des sauveteurs, les rues basses du village. Plusieurs maisons doivent être évacuées. A grand'peine les malheureux inondés quittent leurs logis et font sortir des étables le bétail effrayé. Et maintenant, à travers les rues, les jardins, les vergers qu'elle a conquis, la rivière coule avec une incroyable rapidité ; ses eaux sales charrient toutes sortes d'épaves. En face du fléau, les pompiers font montre d'un courage admirable ; ils courrent au secours des victimes, stationnent dans

l'eau glacée, s'exposent à mille dangers. Enfin, ils réussissent, à l'aide de planches, de grosses pierres, de sacs de terre et de troncs d'arbres, à endiguer quelque peu les flots déchainés. Puis, avec le jour, arrivent du secours : ce sont les pompiers des localités voisines. L'aide mutuelle de tous ces braves gens va rendre la tâche plus facile et plus efficace la lutte contre le fléau.

GRAMMAIRE

Participes employés sans auxiliaire.

Villages incendiés, villes détruites, campagnes dévastées, champs ensanglantés, crânes troués, poitrines enfoncées, membres déchiquetés, vieillards et enfants mutilés, populations décimées, telles sont les visions de cette horrible guerre.

J'ai vu des gens effrayés, des ponts endommagés, des digues rompues, des champs dévastés, des terrains ravinés, des campagnes submergées, des arbres emportés, des maisons écroulées lors de l'inondation du Rhône en 1910.

Ces graines sorties de terre, battues par les vents, avalées par les oiseaux, emportées par les tourbillons, donneront cependant naissance à de superbes végétaux.

Que de palais détruits, de trônes renversés,
Que de lauriers flétris, que de sceptres brisés !

RÈGLE : Le participe passé employé sans auxiliaire est considéré comme un pur adjectif et s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

L. RUCHET.

L'ENSEIGNEMENT EXPÉRIMENTAL DE L'AGRICULTURE A L'ÉCOLE PRIMAIRE (Suite.)¹

Les feuilles : Anatomie.

1^o Caractères extérieurs :

a) Se procurer quelques feuilles de diverses plantes, et les comparer (*arbres* : platane, marronnier, acacia — *arbustes* : lilas, lierre, églantier — *herbes* : trèfle, lamier, blé, poireau). Noter qu'on peut y distinguer trois parties plus ou moins développées : *limbe*, *pétiole* et *gaine* ; qu'elles ont une droite et une gauche, et, généralement, une face supérieure et une face inférieure.

b) Observer le limbe. Remarquer que, d'après leur forme, les feuilles peuvent être classées de la façon suivante : feuilles entières, feuilles dentées, feuilles lobées, feuilles composées. Dessiner.

c) Remarquer que le pétiole se continue, dans le limbe, par des *nervures*, dont la disposition peut être rattachée à trois types : nervation parallèle, nervation pennée et nervation palmée. Dessiner.

d) Observer la gaine. Noter qu'elle protège généralement un bourgeon, et que, dans certaines feuilles, elle présente, à droite et à gauche, deux appendices plus ou moins développés (*stipules*). Dessiner.

¹ Voir l'*Educateur*, Nos 5, 11, 14, 17 et 18.

e) Examiner la disposition des feuilles sur les tiges. Noter qu'elles sont alternées, opposées ou verticillées.

2^o *Caractères intérieurs* :

a) Distinguer, dans le limbe, l'*épiderme*, le *parenchyme* et les *nervures*. L'épiderme s'enlève facilement dans la gaine des feuilles de l'oignon ou du poireau. Noter qu'il est transparent et incolore ; l'observer au microscope : constater sa structure cellulaire, voir les stomates.

b) Examiner le parenchyme. L'enlever par grattage, à l'aide d'un canif, dans une feuille à limbe épais (lierre, sédum). Noter qu'il est coloré en vert par de la *chlorophylle*. Plonger une feuille dans l'alcool et constater, au bout de quelques heures, qu'elle est décolorée, tandis que l'alcool s'est teinté en vert par suite de la dissolution de la *chlorophylle*.

Remarquer que la *chlorophylle* manque dans les feuilles — ou parties des feuilles — qui sont soustraites à l'action de la lumière (pomme du chou, bulbe de l'oignon).

c) Etudier les nervures. Recueillir, dans une prairie humide, des feuilles de peuplier qui ont passé l'hiver sur le sol : les nervures forment une sorte de dentelle. Casser transversalement une feuille de poireau et, avec précaution, séparer les deux segments ; remarquer les filaments, analogues à des fils d'araignées, qui les réunissent : ces filaments représentent les éléments constituants des nervures (les *vaisseaux* conducteurs de la sève).

d) Etudier le pétiole. Noter que la réunion des nervures y forme un certain nombre de faisceaux — bien visibles dans la feuille du céleri.

Pour isoler ces faisceaux, prendre un pétiole de *grand plantain*, le casser partiellement à un ou deux centimètres de son extrémité, en le pliant brusquement, puis tirer sur le segment ainsi obtenu : les faisceaux s'en séparent immédiatement.

On peut également isoler ces faisceaux en dissociant par torsion, entre le pouce et l'index, le pétiole d'une feuille putréfiée de peuplier.

3^o *Modifications des feuilles*.

Observer :

- a) les écailles des bourgeons ;
- b) les feuilles charnues des bulbes ;
- c) les feuilles atrophiées et sans *chlorophylle* des tiges souterraines ;
- d) les vrilles des plantes grimpantes ;
- e) les feuilles épineuses ;
- f) les feuilles des plantes aquatiques.

Et constater que les diverses modifications des feuilles peuvent être considérées comme dues à des phénomènes d'adaptation.

(A suivre.)

P. CHAUDET.

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Places primaires au concours.

INSTITUTEUR : Oleyres : fr. 1700 (y compris indemnité de jardin) et autres avantages légaux ; 11 juin.

Vêtements confectionnés
et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEJRS

J. RATHAGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 35, Lausanne

Draperies, Nouveautés pour Robes.
Trousseaux complets.

Articles pour Blouses. — Costumes. — Tapis. — Rideaux.
Escompte 10 % au comptant.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 LAUSANNE — NYON, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique : Funèbres Lausanne.
Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

VINS ROUGES DE TABLE

Montagne — Corbières — Chianti

Emile MONNET, 10, Louve, 10, LAUSANNE

MAISON MODÈLE

MAIER & CHAPUIS, LAUSANNE

VÊTEMENTS



*coupe
moderne et
façon soignée
en
DRAPERIE
bonne qualité.*

TISSUS

*Anglais,
Français,
Suisse,
pour mesure.*

Excellents Coupeurs

*Pardessus
et Pèlerines*

CAOUTCHOUC

10 %
*à 30 jours aux
Instituteurs
de la S. P. V.*



A.

BRÉLAZ



8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille
aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne	100 cm.	fr. 0,90
Drap gris, qual. extra, large	130 »	» 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trousseaux

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant.

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

EDITION „ATAR“. GENEVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle, n° 11 et à la rue de la Corraterie n° 12, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique , par <i>André Corbaz</i> ,	
1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans)	0.70
» livre du maître	1.—
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans)	0.90
» livre du maître	1.40
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans)	1.20
» livre du maître	1.80
Calcul mental	1.75
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.50
Solutions de géométrie	0.50
Livre de lecture , par <i>A. Charrey</i> , 3 ^{me} édition. Degré inférieur	1.50
Livre de lecture , par <i>A. Gavard</i> . Degré moyen	1.50
Livre de lecture , par <i>MM. Mercier et Marti</i> . Degré supérieur	3.—
Premières leçons d'allemand , par <i>A. Lescaze</i>	0.75
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> ,	
1 ^{re} partie, 7 ^{me} édition.	1.50
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> ,	
2 ^{me} partie, 5 ^{me} édition	3.—
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 1 ^{re} partie, 3 ^{me} édition	1.40
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache ,	
par <i>A. Lescaze</i> , 2 ^{me} partie, 2 ^{me} édition	1.50
Lehr- und Lesebuch , par <i>A. Lescaze</i> , 3 ^{me} partie, 3 ^{me} édition	1.50
Notions élémentaires d'instruction civique , par <i>M. Duchosal</i> .	
Edition complète	0.60
— réduite	0.45
Leçons et récits d'histoire suisse , par <i>A. Schütz</i> .	
Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2.—
Premiers éléments d'histoire naturelle , par <i>E. Pittard</i> , prof.	
3 ^{me} édition, 240 figures dans le texte	2.75
Manuel d'enseignement antialcoolique , par <i>J. Denis</i> .	
80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2.—
Manuel du petit solfègeien , par <i>J.-A. Clift</i>	0.95
Parlons français , par <i>W. Plud'hun</i> . 16 ^{me} mille	1.—
Comment prononcer le français , par <i>W. Plud'hun</i>	0.50
Histoire sainte , par <i>A. Thomas</i>	0.65
Pourquoi pas? essayons , par <i>F. Guillermet</i> . Manuel antialcoolique.	
Broché	1.50
Relié	2.75
Les fables de La Fontaine , par <i>A. Malsch</i> . Edition annotée, cartonné	1.50
Notions de sciences physiques , par <i>M. Juge</i> , cartonné, 2 ^{me} édition	2.50
Leçons de physique , 1 ^{er} livre, <i>M. Juge</i> . Pesanteur et chaleur,	2.—
» » » » Optique et électricité,	2.50
Leçons d'histoire naturelle , par <i>M. Juge</i> .	2.25
» de chimie, » »	2.50
Petite flore analytique , par <i>M. Juge</i> .	Relié 2.75
Pour les tout petits , par <i>H. Estienne</i> .	
Poésies illustrées, 4 ^{me} édition, cartonné	2.—
Manuel d'instruction civique , par <i>H. Elzingre</i> , prof.	
II ^{me} partie, Autorités fédérales	2.—

Edition Fœtisch Frères (S. A.)

Lausanne  **Vevey**  **Neuchâtel**

○ ○ PARIS, 28, rue de Bondy ○ ○

Chansonnier Militaire

Chansons de route et d'étape

recueillies et arrangées par le **CAPITAINE A. CERF**

**Publié sous le patronage des Sociétés d'Officiers
de la Suisse Romande**

Prix net: Fr. 1.—

L'importance du chant dans la vie militaire n'est plus à démontrer; tout le monde sait le rôle qu'il joue comme élément de gaieté, de belle humeur, d'entrain, de bonne santé morale.

En réunissant dans un petit recueil, qui tiendra très peu de place dans une poche de tunique, de vareuse ou de capote, cinquante-cinq chants de marche et trente-cinq chants d'étape choisis parmi les plus aimés, les plus alertes les plus vibrants de patriotisme et d'entrain, le capitaine Cerf a rendu à notre armée un signalé service. On trouvera dans ce volume, à côté des chants patriotiques devenus classiques, des airs militaires et quantité de mélodies un peu moins connues, mais tout aussi dignes de l'être, les unes d'auteurs ignorés, transmises de génération en génération par le goût populaire (le seul qui soit sûr et durable), d'autres écrites par nos meilleurs compositeurs de cru.

Publié sous le patronage des sociétés d'officiers de la Suisse romande, les chansons de route et d'étape ne trouveront pas seulement bon accueil chez nos militaires, mais aussi auprès de toutes les personnes qui aiment les distractions saines et viriles de l'esprit et qui saluent avec joie toute tentative de lutte contre l'affreuse romance exotique que l'on accrédite trop facilement dans certains milieux.

Certains chefs de bataillons ont eu l'heureuse idée de distribuer à leurs hommes, en « Souvenir de l'Occupation des frontières en 1914-1915 », ce *Chansonnier militaire*, si apprécié par nos soldats.

Aucun souvenir de ces temps d'épreuves n'aurait pu être mieux choisi. Après avoir, pendant la durée de la mobilisation, charmé les heures de repos et rendu les fatigues plus supportables, ce recueil sera pieusement conservé, comme un témoin d'une époque tragique, par ceux par qui il a été offert. Ils feuilletteront toujours avec émotion, quand la paix sera revenue, le petit volume rouge décoré de la croix fédérale, qui leur rappellera les mois consacrés au plus saint des devoirs, au service de la patrie.

Ce chansonnier se vend chez les éditeurs, dans les librairies et magasins de musique au prix de 1 fr.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

1^{me} ANNEE. — N° 24

LAUSANNE — 12 Juin 1915.



L'EDUCATEUR

(EDUCATEUR ET ÉCOLE REUDIS.)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne
Ancien directeur des Ecoles Normales du canton de Vaud.

Rédacteur de la partie pratique :

JULIEN MAGNIN

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

Gérant : Abonnements et Annonces :

JULES CORDEY

Instituteur, Avenue Riant-Mont, 19, Lausanne
Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II, 125.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : L. Grobety, instituteur, Vaulion.

JURA BENOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHATEL : H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel (prov.)

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra un ou deux exemplaires aura droit à un compte-rendu s'il est accompagné d'une annonce.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



EDITION „ATAR”. GENEVE

La maison d'édition ATAR, située à la rue de la Dôle, n° 41 et à la rue de la Corraterie n° 42, imprime et publie de nombreux manuels scolaires qui se distinguent par leur bonne exécution.

En voici quelques-uns :

Exercices et problèmes d'arithmétique , par <i>André Corbaz</i> ,		
1 ^{re} série (élèves de 7 à 9 ans)	0.70	
» livre du maître	1.—	
2 ^{me} série (élèves de 9 à 11 ans)	0.90	
» livre du maître	1.40	
3 ^{me} série (élèves de 11 à 13 ans)	1.20	
» livre du maître	1.80	
Calcul mental	1.75	
Exercices et problèmes de géométrie et de toisé	1.50	
Solutions de géométrie	0.50	
Livre de lecture , par <i>A. Charrey</i> , 3 ^{me} édition. Degré inférieur	1.50	
Livre de lecture , par <i>A. Gavard</i> . Degré moyen	1.50	
Livre de lecture , par <i>MM. Mercier et Marti</i> . Degré supérieur	3.—	
Premières leçons d'allemand , par <i>A. Lescaze</i>	0.75	
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> ,		
1 ^{re} partie, 7 ^{me} édition.	1.50	
Manuel pratique de la langue allemande , par <i>A. Lescaze</i> ,		
2 ^{me} partie, 5 ^{me} édition	3.—	
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache ,		
par <i>A. Lescaze</i> , 1 ^{re} partie, 3 ^{me} édition	1.40	
Lehrbuch für den Unterricht in der deutschen Sprache ,		
par <i>A. Lescaze</i> , 2 ^{me} partie, 2 ^{me} édition	1.50	
Lehr- und Lesebuch , par <i>A. Lescaze</i> , 3 ^{me} partie, 3 ^{me} édition	1.50	
Notions élémentaires d'instruction civique , par <i>M. Duchosal</i> .		
Edition complète	0.60	
— réduite	0.45	
Leçons et récits d'histoire suisse , par <i>A. Schütz</i> .		
Nombreuses illustrations et cartes en couleurs, cartonné	2.—	
Premiers éléments d'histoire naturelle , par <i>E. Pittard</i> , prof.		
3 ^{me} édition, 240 figures dans le texte	2.75	
Manuel d'enseignement antialcoolique , par <i>J. Denis</i> .		
80 illustrations et 8 planches en couleurs, relié	2.—	
Manuel du petit solfègeien , par <i>J.-A. Clift</i>	0.95	
Parlons français , par <i>W. Plud'hun</i> . 16 ^{me} mille	1.—	
Comment prononcer le français , par <i>W. Plud'hun</i>	0.50	
Histoire sainte , par <i>A. Thomas</i>	0.65	
Pourquoi pas? essayons , par <i>F. Guillermet</i> . Manuel antialcoolique.		
Broché	1.50	
Relié	2.75	
Les fables de La Fontaine , par <i>A. Malsch</i> . Edition annotée, cartonné	1.50	
Notions de sciences physiques , par <i>M. Juge</i> , cartonné, 2 ^{me} édition	2.50	
Leçons de physique , 1 ^{er} livre, <i>M. Juge</i> . Pesanteur et chaleur,	2.—	
» 2 ^{me} » » Optique et électricité,	2.50	
Leçons d'histoire naturelle , par <i>M. Juge</i> .	2.25	
de chimie, » »	2.50	
Petite flore analytique , par <i>M. Juge</i> .	Relié	2.75
Pour les tout petits , par <i>H. Estienne</i> .		
Poésies illustrées, 4 ^{me} édition, cartonné	2.—	
Manuel d'instruction civique , par <i>H. Elzingre</i> , prof.		
II ^{me} partie, Autorités fédérales	2.—	

A. BREÉLAZ

8 rue St-Pierre LAUSANNE rue St-Pierre 8

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux :

Cotonne	100 cm.	fr. 0,90
Drap gris, qual. extra, large	130 »	» 4,75

Net et au comptant, expédition de suite.

Nouveautés, Robes, Tabliers, Blouses, Jupons, Draperies, Trouseaux

Tapis - Linoléums - Cocos - Toilerie - Rideaux - Couvertures

10 % au corps enseignant.

Prix fixes, marqués en chiffres connus.

Vente de confiance. Envoi d'échantillons sur demande.

**Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine
à ZURICH**

Assurance avec ou sans participation aux bonis d'exercice.

Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonis d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle.

Excédent total disponible fr. 17 953 000.

Fonds total fr. 151 305 000. Assurances en cours fr. 295 408 000.

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

S'adresser à **MM. J. Schaechtelin**, Agent général, Grand-Chêne 14 ou à **A. Golaz**, Inspecteur, Belle-vue, Avenue Collonge, **Lausanne**.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue de la Louve, 4 **LAUSANNE** — **NYON**, en face de la Croix-Verte.

Téléphone 1719

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique *Funèbres Lausanne*.

Escompte 10 % sur cercueils et couronnes commandés au magasin de Lausanne par les membres de la S. P. V.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

Maurice MILLIOUD

Professeur de Sociologie à l'Université de Lausanne.

LA

CASTE DOMINANTE ALLEMANDE

Sa Formation. — Son Rôle.

I. — Idéologie de caste.

II. — L'Allemagne, la conquête économique et la guerre.

1 volume in-12, Fr. 2,50.

C'est la voix éloquente d'un neutre épris de justice et de vérité et qui l'un des premiers chez nous a osé dire : « Neutres... oui ! mais non pas pleutres ! » Il écrit maintenant : « Outre le devoir de charité, il y a un devoir de vérité et de justice. *Les neutres doivent collaborer de tout leur pouvoir à l'enquête minutieuse de l'histoire et y apporter l'impartialité, l'exactitude et la précision de l'esprit scientifique.* En réunissant les matériaux d'une vaste enquête, en faisant la lumière, encore la lumière, toujours la lumière, ils concourront d'une manière efficace à l'avènement de la moralité nécessaire. »

Préchant lui-même d'exemple, M. Millioud étudie avec sa coutumière clairvoyance quelques-uns des aspects du pangermanisme et apporte sa contribution à l'édifice historique qu'il demande qu'on édifie.

Arnold van GENNEP

Directeur de la Revue d'Ethnographie et de Sociologie,
Professeur d'Histoire comparée des Civilisations à
l'Université de Neuchâtel.

LE GÉNIE DE L'ORGANISATION

LA FORMULE FRANÇAISE ET ANGLAISE
OPPOSÉE A LA FORMULE ALLEMANDE

Brochure in-8, Fr. 1,50

Lorsque le chimiste Ostwald annonça à ses compatriotes qu'il pouvait enfin leur dévoiler le *secret* de leur force, les savants de tous pays n'eurent pas le choix de l'attitude : il leur fallut attendre. Ostwald publia alors « sa formule » :

« L'Allemagne veut organiser l'Europe, qui jusqu'ici n'a pas été organisée... Je vais maintenant vous expliquer le grand secret de l'Allemagne. Nous, ou plutôt peut-être la race germanique, avons découvert le *facteur de l'organisation*. Les autres peuples vivent encore sous le régime de l'*individualisme*, alors que nous [Allemands] sommes sous celui de l'*organisation*. »

M. van Gennep montre très clairement en désignant cette thèse qu'elle ne contient en somme qu'un principe qui date des âges préhistoriques et n'a plus pour défenseurs que les Hohenzollern, les Habsbourg et les Turcs, et il formule à son tour celui qui s'y oppose, celui des peuples Alliés qu'il exprime ainsi :

« L'Allemagne et ses alliés vivent encore sous le régime de l'exploitation et de la subordination, alors que nous « Les Neutres » voulons vivre sous celui de la coopération fondée sur la liberté. Tel est le grand secret de la civilisation française et anglaise moderne. »